Date : 19 *novembre 2020*

DEMANDE DE COTATION

RFQ Nº UNFPA/DZA/RFQ/2020/002

Madame, Monsieur,

L’UNFPA sollicite par la présente une cotation pour les articles suivants :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Article n° | Nom du produit | Description du produit | Unité de mesure | Quantité |
| 1 | Echographes | Echographes dotés de deux (02) sondes : - Une (01) sonde vaginale 2D- Une (01) sonde abdominale sectorielle 2D | Unité  | 04 |

Cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir le produit et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l’intermédiaire d’un représentant agréé.

1. **À propos de l’UNFPA**

L’UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la Population, est une Agence internationale de développement dont le but est de réaliser un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger, et le potentiel de chaque jeune est accompli.

L’UNFPA est la principale Agence des Nations Unies qui permet aux femmes et aux jeunes d’avoir une vie sexuelle et reproductive saine. Pour en savoir plus au sujet de l’UNFPA, veuillez visiter : [À propos de l’UNFPA.](http://www.unfpa.org/about-us)

**Objectif :**

L’objectif de cette Demande de Cotation est d`identifier un fournisseur en mesure de fournir à l’UNFPA/MSPRH le produit mentionné ci-dessus. Le fournisseur sélectionné sera tenu de fournir ces articles sur la base de bons de commande spécifique transmis par l’UNFPA.

1. **Questions**

Les demandes de clarification doivent être communiquées par écrit au contact ci-dessous :

|  |  |
| --- | --- |
| Nom du contact de l’UNFPA : | *Salah BELABBAS* |
| Adresse e-mail du contact : | belabbas@unfpa.org |

La date limite pour envoyer des questions est fixée au mardi 24 novembre 2020 – 16H00 (GMT+1).

Les réponses aux questions seront communiquées par écrit à toutes les parties le plus rapidement possible après ce délai.

1. **Contenu des Cotations**

Les Cotations doivent être envoyées en un seul e-mail, si la taille le permet. Les cotations doivent contenir le devis financier, à envoyer en respectant strictement le formulaire de devis financier.

La cotation doit être signée par l’autorité compétente de la société soumissionnaire et envoyées en format PDF.

1. **Instructions de soumission**

Les offres doivent être préparées conformément aux recommandations présentées dans la section III ci-dessus et envoyées par e-mail accompagnées d’un devis dûment rempli et signé au contact indiqué ci-dessous au plus tard **le jeudi 26 novembre 2020 à 16H00 –Algérie (GMT+1).**

|  |  |
| --- | --- |
| Adresse e-mail :  | **offres-dz@unfpa.org** |

Veuillez prendre connaissance des instructions suivantes pour les soumissions électroniques :

La référence suivante doit être incluse dans le champ de l’objet de l’e-mail — UNFPA/DZA/RFQ/2020/002– Achat échographes au profit de centres de santé (MSPRH)

* Les e-mails ne contenant pas l’objet correct ne sont pris en compte par le fonctionnaire UNFPA en charge de l’approvisionnement et seront donc ignorés.
* La taille totale de l’e-mail ne doit pas excéder **20 MB (y compris le** **corps de l’e-mail, les pièces jointes et les en-têtes)**. Si les détails techniques sont inclus dans des fichiers électroniques de grande taille, il est recommandé de les envoyer séparément avant la date de clôture.
* Toute proposition soumise sera considérée comme une offre du soumissionnaire et ne saurait constituer ni impliquer une acceptation de l'UNFPA. L'UNFPA n'est nullement tenu d'attribuer un contrat à un soumissionnaire à la suite de la présente demande de prix.
1. **Vue d’ensemble du processus d’évaluation**

Les Offres seront évaluées sur la base de la conformité de l’offre technique et du coût total des biens (devis financier).

L’évaluation sera réalisée au moyen d’un processus en deux étapes par une commission d’évaluation ad hoc. La conformité des offres techniques sera évaluée avant la comparaison des devis financiers.

1. **Attribution**

L’UNFPA attribuera un bon de commande au soumissionnaire le moins-disant dont l’offre a été jugée substantiellement conforme aux documents d’appel d’offres.

1. **Droit de l’UNFPA de modifier les quantités au moment de l’attribution du marché**

L’UNFPA se réserve le droit, au moment d’attribuer le marché, d’augmenter ou de réduire jusqu’à 20 % les quantités de biens spécifiées dans cette Demande de Cotation, sans aucune modification du prix à l’unité ou des conditions générales.

1. **Conditions de paiement**

Les conditions de paiement de l’UNFPA sont fixées à 30 jours nets à la réception des documents d’expédition, de la facture et de toute autre documentation requise par le contrat.

1. [**Fraude et corruption**](http://www.unfpa.org/about-procurement#FraudCorruption)

L’UNFPA s’engage à prévenir, identifier et traiter tout acte de fraude à son encontre et à l’encontre des tierces parties impliquées dans ses activités. La politique de l’UNFPA en matière de fraude et de corruption est disponible ici : [Politique contre la fraude](http://www.unfpa.org/resources/fraud-policy-2009#overlay-context=node/10356/draft). La soumission de toute offre implique que le soumissionnaire a pris connaissance de ladite politique.

Les fournisseurs, ainsi que leurs filiales, représentants, intermédiaires et mandants devront coopérer, lorsque la demande leur en est faite, avec le Bureau de l’audit et des investigations de l’UNFPA, avec toute entité de contrôle mandatée par le Directeur exécutif de l’UNFPA et avec le conseiller en déontologie de l’UNFPA. Cette coopération peut prendre les formes suivantes, mais sans s’y restreindre : accès à tous les employés, représentants, agents, cessionnaires du vendeur ; mise à disposition de tous les documents nécessaires, y compris la comptabilité. Toute non-coopération dans les investigations menées, constitue une raison suffisante pour que l’UNFPA résilie l`accord et pour retirer le fournisseur de la liste des fournisseurs agréés auprès de l’UNFPA.

Les soumissionnaires peuvent accéder à une ligne anti-fraude confidentielle pour dénoncer les activités frauduleuses à l’adresse suivante : [Ligne anti-fraude de l’UNFPA](http://web2.unfpa.org/help/hotline.cfm).

1. **Politique de tolérance zéro**

L’UNFPA applique une politique de tolérance zéro concernant les cadeaux et l’hospitalité. Il est donc demandé aux fournisseurs de ne pas envoyer de cadeaux ou de proposer l’hospitalité au personnel de l’UNFPA. De plus amples détails concernant cette politique sont disponibles à l’adresse suivante : [Politique de tolérance zéro](http://www.unfpa.org/about-procurement#ZeroTolerance).

1. **Contestation de la RFQ**

Les soumissionnaires qui estiment avoir été traités injustement ou inéquitablement dans le cadre de l’appel d’offres, de l’évaluation ou de l’adjudication d’un contrat pourront envoyer une réclamation au chef de l’unité concernée de l’UNFPA : Ouahiba SAKANI, Chargée de Bureau à l’adresse suivante : sakani@unfpa.org. Si le fournisseur n’est pas satisfait de la réponse fournie par le chef de l’unité concernée, il peut contacter le Chef de la Division des services d’approvisionnement à l’adresse procurement@unfpa.org.

1. **Avertissement**

Si un des liens contenus dans ce document est indisponible ou inaccessible pour quelque raison que ce soit, les soumissionnaires peuvent contacter le fonctionnaire en charge de l’approvisionnement pour demander ces documents en format PDF.

BORDEREAU DE PRIX

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du Soumissionnaire :** |  |
| **Date de la cotation :** | Cliquez ici pour indiquer une date. |
| **Numéro de la demande de cotation :** | RFQ Nº UNFPA/DZA/RFQ/2020/002 |
| **Devise de la cotation :** | DZD |
| **Délais de livraison** |  |
| **Durée de validité de la cotation :***(la cotation doit être valide pour une période d’au moins trois mois après la date de clôture de la soumission)* |  |

|  |
| --- |
| **Bordereau de prix** |
| Article | Nom et description du produit | UdM | Prix à l’unité | Nombre d’unités | Total (DZD) |
| 1 |  |  |  |  |  |
| 2 |  |  |  |  |  |
| 3 |  |  |  |  |  |
| 4 |  |  |  |  |  |
| TOTAL HT |  |
| TOTAL TTC  |  |
| TOTAL  |  |

*Commentaires du vendeur:*

Je certifie par la présente que la société mentionnée ci-dessus, au nom de laquelle je suis dûment autorisé à signer, a examiné la Demande de Cotation **RFQ Nº UNFPA/DZA/RFQ/2020/002**, y compris l’ensemble des annexes, des amendements au document (le cas échéant) et des réponses fournies par l’UNFPA aux questions de clarification des prestataires potentiels. De plus, la société accepte les Conditions générales de l’UNFPA applicables aux contrats, et respectera ce devis jusqu’à son expiration.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Cliquez ici pour indiquer une date. |  |
| Nom et titre | Date et lieu |

**Annexe I :**

**Conditions générales applicables aux contrats :**

**Contrats visés par la clause de minimis**

Cette Demande de devis est soumise aux Conditions générales de l’UNFPA applicables aux contrats visés par la clause de minimis, disponible en [anglais](http://www.unfpa.org/resources/unfpa-general-conditions-de-minimis-contracts), e[spagnol](http://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/UNFPA%20General%20Conditions%20-%20De%20Minimis%20Contracts%20SP_0.pdf) et [français.](http://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/UNFPA%20General%20Conditions%20-%20De%20Minimis%20Contracts%20FR_0.pdf)